

Vous êtes une collectivité territoriale

Vous souhaitez :

- Concilier l'économie, l'environnement et le social sur votre territoire,
- Affirmer votre responsabilité vis-à-vis de vos administrés,
- Contribuer au changement de la société,
- Renforcer l'attractivité de votre territoire pour demain

INTERREFACE vous aide à y voir clair, à mieux comprendre les enjeux actuels du développement durable pour votre collectivité et à réaliser concrètement des actions adaptées à votre territoire.

Pour cela nous vous accompagnons selon vos besoins pour :

⇒ **VOUS TESTER et connaître les points de vue en interne**

INTERREFACE vous propose un « **diagnostic perception Développement Durable** » créé par les experts du groupe GEODD dans le cadre d'un groupe de travail Centrale Ethique. Ce diagnostic accessible sur Internet, à partir des réponses fournies par les salariés et dirigeants, calcule le profil de la collectivité sur plusieurs critères : environnement, social, fournisseurs, clients, société civile et gouvernance.

L'utilisation de ce diagnostic dans votre collectivité offre de nombreux avantages :

- Sensibilisation de chaque collaborateur : le profil de la collectivité telle qu'il la perçoit lui est présenté en temps réel, sur plusieurs critères.
- Traitement automatique des réponses: les résultats sont accessibles en ligne en temps réel, sous des formes graphiques adaptées à une analyse rapide

La mise en œuvre du diagnostic est simple : nous animons la sensibilisation des participants, les adresses Internet spécifiques à votre structure permettent de faire répondre les participants par email ou en installant un lien sur votre site Internet et pilotons à vos côtés la réunion d'analyse des résultats.

⇒ **DIAGNOSTIQUER votre organisation**

INTERREFACE vous accompagne pour établir un état des lieux global de votre organisation en matière de développement durable et responsabilité sociale, sociétale et environnementale. L'outil utilisé « **Diagnostic Développement Durable : méthode de l'Alambic©** » (MFQ Franche-Comté) permet d'agir vite sur l'essentiel en sortant les priorités hiérarchisées d'actions pour engager une démarche de développement durable stratégiquement gagnante pour votre entreprise.

La méthodologie proposée repose sur les principes fondamentaux suivants :

- Un diagnostic large basé sur les composantes principales du Développement Durable.
- La nécessité d'analyser parallèlement les attentes des parties influençant la vie du territoire et celles influencées par la collectivité
- Pour en déduire d'éventuelles " URGENCES " ou " CONTRAINTES "
- Une focalisation sur quelques priorités simples et claires à mettre en œuvre. Cette focalisation sur l'essentiel est fournie par la procédure d'utilisation des grilles d'évaluation, une logique d'aide à la décision pour passer à l'acte d'amélioration avec l'efficacité optimale.

⇒ REALISER VOTRE BILAN CARBONE®

INTERREFACE vous propose de quantifier les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités propres à votre collectivité (module patrimoine et services) ou à toute activité située sur votre territoire (module territoire). Grâce à ce **bilan carbone®** vos émissions sont ainsi évaluées et hiérarchisées poste par poste, service par service ou activité par activité

Cette méthodologie simple et pragmatique mise au point par l'ADEME vous apporte :

Module Patrimoine et Services

- Un outil d'aide au management environnemental pour le pilotage d'actions de réduction,
- La connaissance de la « vulnérabilité carbone » du fonctionnement de la collectivité dans ses missions.
- La mobilisation de vos équipe autour des enjeux de développement durable

Module Territoire

- Un outil de prospective territoriale : dialogue avec les acteurs du territoire et suivi des politiques de réduction
- La connaissance de la vulnérabilité carbone au territoire au regard de son attractivité économique et sociale.
- la légitimité pour fédérer les acteurs du territoire

Nous intervenons aux côtés de votre équipe pour :

- piloter le recueil de données,
- animer vos réunions de travail pour l'établissement du bilan
- Préconiser des pistes de plan d'action,
- vous accompagner dans le choix du plan d'action.

Notre cabinet est habilité par l'ADEME pour réaliser des Bilans Carbone®. Le recours à un consultant d'INTERREFACE donne lieu à une aide financière de l'ADEME (au minimum 50% du coût de la prestation dans la limite du plafond autorisé).

⇒ PASSER A L'ACTION

A partir d'un diagnostic global et une sensibilisation des parties prenantes de votre territoire, INTERREFACE vous propose selon vos besoins un accompagnement sur mesure pour passer à l'action. Cela peut se traduire sur la mise en œuvre d'actions ciblées ou une réalisation globale comme la mise en place d'un agenda 21.

⇒ EVALUER ET COMMUNIQUER

INTERREFACE vous apporte ses compétences pour évaluer l'intégration des principes de développement durable dans votre collectivité et vous assiste pour la communication interne et/ou externe de votre engagement (rapport de développement durable, communication institutionnelle).